

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Mise sous séquestre

La commune de Bière est mise sous séquestre pour acariose.

G. Golay, insp. cant.

Communications de la Section apicole du Liebefeld Envois de reines d'abeilles

Nous prions Messieurs les apiculteurs de nous envoyer les reines suspectes accompagnées de 10 à 15 abeilles provenant de la même colonie, dans une boîte d'allumettes, dans laquelle on aura mis au préalable un peu de candi. Des annotations sur la cause de l'envoi, l'année de naissance de la reine (s'il s'agit d'une reine d'élevage, d'essaimage ou ressortant d'un remèrage naturel) nous rendent service. Mettez s.v.p. les abeilles suspectes sortant de la même colonie dans une boîte d'allumettes séparée.

Envois d'abeilles lors d'une intoxication possible par produits antiparasitaires

Dans les régions où des traitements contre les ravageurs sont effectués habituellement sur grande envergure (arboriculture, culture de colza, évent. actions contre les hannetons) nous conseillons aux apiculteurs d'étendre devant leurs ruchers des bandes de toile, de plastique ou de carton goudronné.

Si vous soupçonnez des intoxications, prenez tout de suite les dispositions suivantes :

1. Prévenez votre président de section ou votre inspecteur.
2. Envoyez au moins 250 g d'abeilles mortes dans une boîte de carton (mettez les abeilles avec des pelotes de pollen séparément dans une autre boîte) par exprès à la Section apicole, 3097 Liebefeld, avec la remarque « Intoxication possible ». Les abeilles suspectes, montrant encore de faibles signes de vie ne doivent pas être tuées dans de l'alcool ou d'autres produits semblables.
3. La lettre accompagnante renfermera les annotations suivantes :
 - a) Adresse du détenteur, emplacement du rucher, nombre de colonies.
 - b) Quand l'intoxication fut-elle soupçonnée ?
 - c) Quelles furent les suites de l'incident.
 - d) Combien de colonies sont atteintes.

- e) Quand le dernier échantillon d'abeilles fut-il envoyé au Liebefeld pour analyse spéciale ?
- f) Est-ce que d'autres ruchers furent aussi touchés ?

L'indemnité pour les recherches sur les causes de l'intoxication (d'après les méthodes biologiques) se monte à **Fr. 5.—** (pour tout autre échantillon du même rucher **Fr. 2.50**). Elle sera perçue contre remboursement.

Des envois qui ne sont pas conformes aux directives citées ci-dessus ne pourront à l'avenir plus être analysés.

Envois d'échantillons de cadres de couvain

Le morceau de couvain suspect sera prélevé de grandeur raisonnable. L'analyse en est sensiblement facilitée si du couvain operculé et non operculé est présent. On évitera d'envoyer des cadres contenant du miel ou des provisions, qui souilleraient le couvain. Ceci rendrait l'analyse très difficile.

Nous prions Messieurs les apiculteurs d'envelopper les échantillons de cadre uniquement dans du papier journal et de les emballer sans les presser dans une boîte de carton. Tout autre matériel, comme feuilles de plastique, papier parchemin, boîte en fer blanc, etc. ne se prêtent absolument pas à ce genre d'envois. Chaque échantillon doit être marqué de manière que toute erreur soit exclue. Dans la lettre accompagnante, on marquera le nom et l'adresse de l'apiculteur, l'emplacement du rucher. Des observations sur les symptômes nous rendront service.

Nous nous réservons de refuser les envois qui ne sont pas conformes à ces directives.

Rapport du service de la bibliothèque pour 1965

Prêts de livres : 130 demandes de livres en prêt ont été faites en 1965 (135 en 1964).

Il a été prêté :	à 20 membres vaudois	113 volumes
	à 20 membres valaisans	120 volumes
	à 13 membres jurassiens	63 volumes
	à 9 membres fribourgeois	25 volumes
	à 9 membres neuchâtelois	48 volumes
	à 5 membres genevois	37 volumes
	à 76 membres de la Romande	406 volumes

contre 73 membres, 457 volumes en 1964.

Au 31 décembre 1965, 109 volumes étaient en lecture.

Un supplément polygraphié au catalogue de 1955, qui contient les acquisitions jusqu'en 1965, vient de paraître. Ce supplément est joint au catalogue et sera remis aux membres qui en feront la

demande : prix du catalogue, avec supplément Fr. 3.20 ; les membres qui possèdent le catalogue peuvent obtenir le supplément en envoyant 30 centimes en timbres-poste au bibliothécaire.

Acquisitions : Les acquisitions de 1965 figurent dans le supplément du catalogue. Cependant nous avons reçu depuis lors :

- 1046 Caillas, Alin. - Vivez mieux, restez jeunes grâce aux abeilles. (Avec illustrations et planches hors-texte.) Giens 1964.
(Don de l'auteur, pour compte rendu dans notre journal.)
034 Cours d'instruction pour inspecteurs et conseillers apicoles : Cours sur l'hérédité. Publié par la Section apicole de Liebefeld. (Avec dessins et graphiques.) 16 pages in-quarto.
Don de M. Bourquin, section apicole de Liebefeld.

Nous recevons également en échange avec notre journal, différentes revues qui figurent dans le supplément du catalogue.

Conditions de prêt : Le prêt des livres de notre bibliothèque est gratuit pour les membres de l'une des sections de la Romande. Les frais de port, aller et retour, sont pris en charge par la SAR. Le règlement du prêt et les recommandations lors des commandes de livres se trouvent détaillés à la page 2 du catalogue.

Le bibliothécaire : *Jos. Dietrich*
rue Grimoux 12, 1700 Fribourg.

MALADIES DES ABEILLES, EN JANVIER-FÉVRIER 1966

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
Acariose					
<i>Argovie</i>			<i>Saint-Gall</i>		
Bremgarten	Niederwil	1	Neutoggenburg	Wattwil	1
Laufenburg	Gipf-Oberfrick	1	Rorschach	Steinach	1
Rheinfelden	Wallbach	1	Untertoggenburg	Uzwil	1
	Zuzgen	1	Wil	Oberbüren	1
<i>Berne</i>			<i>Schwyz</i>		
Aarberg	Ammerzwil	1	<i>Schwyz</i>	Ibach	2
	Detligen	1	<i>Soleure</i>		
Aarwangen	Madiswil	1	Dorneck	Metzerlen	1
	Thunstetten	1	<i>Thurgovie</i>		
Berthoud	Hasle-Rüegsau	1	Kreuzlingen	Brunegg-Tägerwilen	1
Laufon	Dittingen	1		Kreuzlingen	2
	Laufon	1		Siegershausen	1
	Liesberg	1		Birrwinken	1
Nidau	Brügg-près-Bienne	1	Weinfelden		
Signau	Wangelen, Rüderswil	1	<i>Zurich</i>		
<i>Bâle-Campagne</i>			Zurich	Zurich	1
Arlesheim	Biel-Benken	1	<i>Neuchâtel</i>		
<i>Lucerne</i>			Boudry	Gorgier	1
Sursee	Triengen	1	<i>Vaud</i>		
Willisau	Untereggenstalden, commune Ufhusen	1	Lausanne	Renens	1
			Yverdon	Orges	1

Loque américaine

Argovie			Berne		
Baden	Niederrohrdorf	1	Aarwangen	Langenthal	2
			Porrentruy	Chenevez	1

Section apicole du Liebefeld.

NOTRE MIEL ET SA PROPAGANDE

Après une année de récolte déficitaire, il peut paraître superflu de parler de propagande à intensifier en vue de l'écoulement de notre miel. Il faut admettre que des quantités d'une certaine importance sont encore à disposition, quantités provenant plus spécialement de l'année 1964 qui fut très généreuse sur l'ensemble de notre pays. Mais 1965, par son temps pluvieux et froid, a contrarié de façon générale dans une très forte mesure le travail de nos abeilles, tant et si bien que certaines contrées ont dû se contenter de récoltes très minimales ou même d'absence de récolte.

Cette situation aurait dû logiquement, semble-t-il, permettre un écoulement aisé des stocks existants ; il faut admettre que ces derniers étaient en réalité plus considérables que ne l'indiquaient les statistiques ou les estimations. La réserve était donc de taille et a permis de satisfaire largement à la demande, par une marchandise de première valeur, récoltée dans des conditions extrêmement favorables. Malgré cela et à la veille d'une nouvelle récolte qui, selon les prévisions, s'annonce sous de bons auspices, des stocks de 1964 sont encore invendus.

Pourquoi cette mévente ? Est-elle due à une propagande insuffisante, mal conçue ou à d'autres motifs ? Le miel est-il moins apprécié et moins demandé que précédemment ?

Comme toutes les denrées en production momentanément excédentaire, une propagande pour notre miel est indiquée. Cette propagande s'effectue dans une certaine mesure par la S.A.R. Des publications d'ordre divers, des annonces dans différents journaux, des slogans, ont déjà eu pour résultat d'éveiller l'attention des consommateurs et ont certainement occasionné des transactions. Mais, cette propagande extrêmement coûteuse ne peut être utilisée que dans une faible mesure, les moyens financiers de la Romande étant très limités ne peuvent de ce fait supporter une action de grande envergure.

Le miel est-il moins apprécié et moins demandé que précédemment ? Nous ne le pensons pas, au contraire, et les statistiques nous indiquent que le Suisse consomme annuellement environ 900 grammes de miel, ou 300 gr. seulement de miel suisse (proportion établie entre la production et les importations durant les dernières années).

Une consommation annuelle inférieure à 1 kilo par habitant

est certainement susceptible d'être améliorée et cette amélioration interviendra aussi dans la mesure où les apiculteurs eux-mêmes s'efforceront de renseigner le consommateur sur les valeurs inestimables d'un produit naturel, bien mûri dans la chaleur ambiante de la ruche et bien conditionné.

Sans doute, les importations de miels étrangers pèsent de tout leur poids dans la consommation du miel en général et ce facteur ne doit pas être sous-estimé.

Si certains de ces miels ne peuvent concurrencer nos miels indigènes malgré leurs prix très bas, d'autres par contre, dans une certaine mesure, supportent la comparaison. A une qualité presque égale, une différence très sensible des prix, difficile pour ne pas dire impossible à combler, est positive. Ce facteur, qu'on le veuille ou non, présente un barrage sérieux à l'écoulement de notre miel et, sans tomber dans le domaine des exagérations, est une invite à la modération lors de la fixation des prix. Dans un temps où l'instabilité de tout ordre règne, où les prix subissent de constantes augmentations, il peut paraître logique qu'en apiculture comme ailleurs, la courbe ascendante soit suivie. A Lausanne, le 12 mars écoulé, les délégués n'ont pas cru devoir modifier les prix de base ; on se place peu à peu dans la réalité des choses en admettant même un prix différentiel de 50 ct. pour les miels purs de colza considérés comme second choix. Sage mesure qui tient compte déjà de l'appréciation du consommateur en droit d'obtenir une marge selon la qualité du produit. Toutes les espèces de pommes et tous les crus ne se négocient pas au même prix.

Toujours à la recherche des causes de mévente du miel suisse, on a signalé à Lausanne le fait que notre miel, dans certains magasins, était désiré mais introuvable.

Est-ce le reflet exact de la situation ? Nous voulons bien le croire mais, nous savons aussi que la marge de bénéfice est plus intéressante pour le négociant avec du miel étranger qu'avec le nôtre. Les sources ne sont pas taries, y a-t-il une certaine réticence à y puiser ?

Il existe donc encore des possibilités d'écouler nos miels à des conditions raisonnables, en tenant compte des désirs toujours accrus des négociants comme aussi de la clientèle en général. Le marché du miel étranger en Suisse est déjà si important qu'il est indiqué, lorsque la chose est réalisable, de ne pas le laisser étouffer le marché de notre miel suisse.

Il est intéressant de remarquer que le problème de l'écoulement des miels préoccupe un peu tous les pays. En Argentine par exemple, pays gros producteur de miel, une vaste campagne de propagande a été entreprise en vue d'augmenter la consommation indigène.

« Mets du miel dans ta vie et ta santé y gagnera »

Trad. « Belgique Apicole »

Ce slogan reproduit sur les oblitérations postales durant un certain temps, de même sur des plaques métalliques suspendues à l'arrière de certains véhicules, eut paraît-il d'heureux résultats. Excellente initiative des fédérations argentines qui mérite une étude de notre part, pourquoi pas ?

Les efforts entrepris en Suisse dans différents domaines en vue d'une amélioration de notre apiculture, porteront des fruits et il faut s'attendre à une production accrue de nos miels. La présentation impeccable de ces derniers dans leur état naturel, leur pleine maturité et les soins de propreté qu'un produit de cette valeur exige, conjugués avec une réclame non tapageuse mais adéquate parmi une population avertie et soucieuse de son état de santé, permettront malgré tout, par la suite, un écoulement normal de nos miels.

G. Matthey.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour avril 1966

Cette première quinzaine de mars a tenu à nous rappeler que ce n'est que le 21 que le printemps fait son entrée officielle et qu'avril peut encore nous ménager bien des surprises.

Ce retour de froid va certainement avoir pour conséquence un certain ralentissement de la ponte et les colonies risquent fort d'être moins belles au 1er avril qu'elles ne le paraissaient en février!

Ne soyez donc pas trop surpris, jeunes collègues, si lors de la prochaine visite vous trouvez des populations affaiblies. C'est le processus ordinaire et naturel : les vieilles abeilles disparaissent à un rythme accéléré, sans que les naissances puissent encore compenser les pertes. Ne vous alarmez pas surtout : ce que vous perdez en quantité, vous le gagnez en qualité et, si tout va bien, si la reine est de valeur, si le temps est un peu clément, les choses se rétabliront d'elles-mêmes. Vous pouvez vous-mêmes y contribuer fortement, en tenant les ruches bien au chaud (c'est plus important qu'en hiver), resserrées le plus possible, et n'agrandissant qu'au fur et à mesure des nécessités. Il est connu qu'une colonie resserrée se développe beaucoup mieux, étant mieux apte à produire et à résister aux brusques changements de température qui sont le propre de nos régions.

Il faudra nourrir à petite doses, tout en veillant soigneusement aux provisions. Dès que le couvain prend une certaine extension,